

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 3 décembre 2024 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Paolo Galati, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

les conseillères Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, et Jocelyne Frédéric-Gauthier sont absentes;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CM-20241203-1173

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 3 décembre 2024.

ADOPTÉ

CM-20241203-1174

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 30 octobre 2024 à 16 h 16, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil



municipal tenue le mercredi 30 octobre 2024 à 16 h 16.

ADOPTÉ

(SD-2024-5347)

CM-20241203-1175

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 5 novembre 2024 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 5 novembre 2024 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2024-5843)

CM-20241203-1176

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 6 novembre 2024 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 5 novembre 2024 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 6 novembre 2024 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 5 novembre 2024 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2024-5843)

CM-20241203-1177

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL



Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 13 novembre 2024 à 15 h, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 13 novembre 2024 à 15 h.

ADOPTÉ

(SD-2024-6007)

CM-20241203-1178

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 13 novembre 2024 à 16 h, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 13 novembre 2024 à 16 h.

ADOPTÉ

(SD-2024-6007)

CM-20241203-1179

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 19 novembre 2024 à 17 h, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 19 novembre 2024 à 17 h.



ADOPTÉ

(SD-2024-6132)

CM-20241203-1180

DÉPÔT - DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

M. le Maire dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires ainsi que les déclarations d'intérêts pécuniaires des conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant et Cecilia Macedo.

CM-20241203-1181

DÉPÔT - DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le conseiller Claude Larochelle dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires ainsi que la déclaration d'intérêts pécuniaires de la conseillère Louise Lortie.

CM-20241203-1182

DÉPÔT - DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le conseiller Achille Cifelli dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires ainsi que les déclarations d'intérêts pécuniaires des conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis et Isabelle Piché.

CM-20241203-1183

DÉPÔT - PÉTITION - CIRCUIT 942 - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

La conseillère Isabelle Piché dépose une pétition pour relancer le service du circuit 942 de la Société de transport de Laval (STL).

CM-20241203-1184

DÉPÔT - DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le conseiller Paolo Galati dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

AFFAIRES NOUVELLES

La conseillère Aglaia Revelakis souligne l'attentat de la



Polytechnique de Montréal qui a eu lieu il y a 35 ans, où 14 femmes ont été tuées pour la simple raison qu'elles étaient des femmes.

La conseillère Isabelle Piché félicite M. Jean Desautels pour sa nomination à la présidence des affaires internes du Mouvement national des Québécoises et Québécois et le remercie pour son implication dans le soutien de notre culture.

Elle souligne également que M. Michel Leduc prendra la relève à la tête de la Société nationale des Québécoises et Québécois à Laval.

Elle invite les citoyens à participer aux festivités de Léon organisées par l'Initiative locale St-François en action qui auront lieu les 7 et 8 décembre à l'Espace citoyen des Confluents et les encourage à consulter le site www.stfrancoisenaction.org pour s'inscrire aux activités offertes.

La conseillère Aline Dib souligne la tenue de la Guignolée des médias le 5 décembre prochain et invite les citoyens à s'impliquer en consultant le site www.benevolatlaval.qc.ca. Elle annonce l'octroi, par le comité de coordination des relations publiques au nom de la Ville, d'un chèque de 40 000 \$ pour la guignolée des médias et la 40e Campagne des Paniers de Noël, organisée en collaboration avec le Centre de bénévolat et Moisson Laval.

Elle souhaite de joyeuses fêtes à tous.

La conseillère Seta Topouzian remercie les familles, le personnel enseignant, les organismes communautaires et ses collègues pour leur participation lors de la marche qui a eu lieu le 20 novembre pour souligner la Journée internationale des droits de l'enfant.

Elle souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2025 à tous.

Le conseiller Achille Cifelli invite les citoyens à rencontrer le Père-Noël de 15 décembre de midi à 16 h au parc du Royal-22e-Régiment. Il invite également les citoyens à apporter des denrées non périssables qui seront remises à la Paroisse Saint-Sylvain.

Il souhaite un joyeux Noël à tous.

Il mentionne également qu'il y aura des discussions à la présente séance sur sa proposition pour modifier le Règlement numéro L-11870 pour que les nouveaux bâtiments ainsi que ceux où sont effectués des travaux de transformation de la plomberie pour installer une pompe submersible dirigeant les eaux évacuées vers un sol perméable au-dessus du niveau de la rue adjacente sans causer de danger pour la sécurité publique et sans être déversées sur une propriété voisine.

Le conseiller Alexandre Warnet mentionne qu'il reste 60 mois d'ici l'année 2030 pour respecter nos engagements de l'Accord de Paris



sur le climat, pour le bien-être de toutes les espèces, et souligne l'urgence d'en faire plus.

La conseillère Flavia Alexandra Novac invite les citoyens à découvrir et à participer aux activités, initiatives et événements culturels offerts à la salle André-Mathieu, à la Maison des arts et dans les différentes infrastructures municipales.

Elle invite également les citoyens à la 2e édition du rendez-vous du Père-Noël le 14 décembre à midi à la bibliothèque Sylvain-Garneau.

Elle souligne la tenue du Marché de Noël, organisé par le Cercle des fermières de Sainte-Rose et Auteuil, les 21 et 22 décembre au centre communautaire Le Sorbier.

Elle invite également les citoyens au Marché de Noël éphémère Ma Banlieue le 7 décembre au parc de la Rivière-des-Mille-Îles.

Le conseiller Claude Larochelle mentionne qu'il déposera à la présente séance un avis de proposition visant à augmenter de 50 % le nombre d'agents affectés à l'escouade de sécurité routière et à augmenter le nombre d'opérations de sécurité routière, afin d'améliorer notre bilan routier.

Il invite les citoyens à être prudents sur les routes et à utiliser les services de l'organisme Opération Nez rouge au besoin.

Il invite également les citoyens de son district à l'assemblée générale annuelle de l'Association des résidents de Champfleury au centre communautaire ôChampfleury le 11 décembre à 18 h et à consulter le site www.ochampfleury.org pour plus de détails.

Il souhaite un joyeux temps des fêtes et une belle année 2025 à tous.

La conseillère Christine Poirier félicite toute l'équipe de la Table de quartier de l'Est de Laval Jeun'Est en forme qui a remporté le prix Les Fleurons du Québec pour le meilleur projet d'agriculture urbaine dans les municipalités de 5 000 habitants et plus pour le projet «Quartiers nourriciers de l'Est».

Elle invite les citoyens à apporter des denrées non périssables à La Guignolée de la Société de Saint-Vincent-de-Paul qui aura lieu à la Paroisse Bienheureux le 8 décembre de 11 h à 16 h.

Elle invite également les citoyens à la fête de Noël organisée par les Loisirs Renaud-Coursol et à rencontrer le Père-Noël le 15 décembre de 13 h à 16 h au centre communautaire Saint-Louis-de-Montfort.

La conseillère Sandra El-Helou souligne l'anniversaire de la tragédie survenue à la Polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989, coûtant la vie à 14 femmes. Elle invite tous les citoyens ainsi que ses collègues à la rejoindre à la Place Claude-Léveillé le 6 décembre à 16 h 15 pour une vigie et un moment de recueillement. Elle demande



également un moment de silence pour rendre hommage à ces 14 femmes.

Le conseiller Pierre Brabant souligne la tenue de la 39e édition d'Opération Nez rouge Laval-Basses-Laurentides du 29 novembre au 31 décembre, sous la thématique «Une soirée dont vous allez vous rappeler». Il remercie les bénévoles et invite les citoyens à faire un don qui sera remis à Sports Laval.

Il souhaite de joyeuses fêtes à tous les lavallois et lavalloises.

Le conseiller Nicholas Borne invite les citoyens à s'inscrire aux visites guidées du Complexe aquatique de Laval offertes les 14 et 15 décembre.

La conseillère Louise Lortie souligne la commémoration de l'attentat antiféministe à la Polytechnique de Montréal le 6 décembre. Elle remercie les intervenants et les organismes qui œuvrent pour offrir du soutien aux victimes.

Elle souligne également que le 3 décembre est la Journée internationale des personnes handicapées sous le thème «Un monde plus inclusif, j'embarque!».

Elle invite les citoyens à participer aux activités offertes dans le secteur Marc-Aurèle-Fortin, dont le déjeuner de Noël des Chevaliers de Colomb le 8 décembre dès 9 h et le concert de la chorale familiale de la Fondation Droit au talent le 7 décembre à 14 h à l'école Curé-Antoine-Labelle.

Elle souhaite également de beaux moments à tous en cette période des fêtes.

Le conseiller David De Cotis félicite la troupe de danse Stardust de l'école de danse Saint-Bruno de Laval et son chorégraphe, Médéric Fillion, qui ont été couronnés grand gagnant à l'émission «Quel talent» le 14 novembre. Il souligne également le talent de 2 autres artistes lavallois qui ont participé à l'émission.

Il souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2024 à tous les lavallois et lavalloises.

Le conseiller Paolo Galati rappelle la tenue du Marché de Noël du 6 au 8 décembre et du 13 au 15 décembre au Centre de la nature et invite les citoyens à participer aux activités offertes gratuitement.

Il rappelle la 9e campagne de la Guignolée organisée par l'Agence immobilière Ferri qui aura lieu de 10 h à 16 h au 4150, boulevard de la Concorde Est. Il invite les citoyens à apporter des denrées non périssables et à venir rencontrer le Père-Noël.

Il souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2025 à tous.



Le conseiller Yannick Langlois remercie M. Jean Desautels pour son passage à la Société nationale du Québec à Laval (SNQL) et pour sa grande collaboration et il souhaite également bonne chance à M. Michel Leduc qui prendra sa relève à la SNQL.

La conseillère Cecilia Macedo invite les citoyens au Marché de Noël qui aura lieu à l'école l'Arc-en-Ciel le 5 décembre à partir de 16 h 30.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Christian Veilleux
Projet de réaménagement du parc Pie-X
Planification de la Ville pour les projets d'envergure futurs

Richard Sauvageau
Budget des élus – approbation des dépenses
Augmentation des taxes foncières

Pierre Anthian
Planification des infrastructures – nouveaux logements au centre-ville

Jean Bazinet
Largeur du trottoir sur l'avenue Legrand

Louis-Pierre Plourde
Négociation – Syndicat des cols bleus de Laval

Denis Paul
Possibilité d'être une Ville nourricière
Planification – événements météorologiques violents

À 19 h 51, le conseiller Paolo Galati quitte son siège.

John Vathis
Délai d'obtention d'un permis – projet Laval – secteur des boulevards Notre-Dame et Daniel-Johnson
Dépôt de documents et de photos

À 19 h 54, le conseiller Paolo Galati reprend son siège.

Claudine Boucher
Problème d'accumulation d'eau – rue de Hambourg
Dépôt de photos

Nikolas Rigas
Piste cyclable – rue Jacques-Plante

Alain Labrecque
Mise à jour – Comité ad hoc sur la langue française
Enquête indépendante sur les événements du 9 août 2024
Réalisation des recommandations de la Vérificatrice générale



Le conseiller Claude Larochelle soulève une question de privilège quant aux propos du Maire qui lui prête des intentions.

Francis Gareau
Utilisation d'un terrain municipal – stationnement incitatif
Dépôt de photos

Christine Peron
Programme de capture, stérilisation, retour et maintien pour les chats (CSRM)

CM-20241203-1185

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12872

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12872 concernant la tarification des services de l'eau.

ADOPTÉ

(SD-2024-3873)

CM-20241203-1186

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13014

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13014 décrétant l'exécution de travaux de rénovation et d'aménagement fonctionnel au garage du secteur 1 et un emprunt de 3 285 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-5520)



CM-20241203-1187

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13104

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13104 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-1562)

CM-20241203-1188

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13146

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13146 décrétant la conception et l'exécution de travaux de construction d'un chalet de parc, de jeux d'eau et d'autres installations au parc Le Boutillier et un emprunt de 7 569 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-5454)

CM-20241203-1189

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13149

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou



et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13149 décrétant l'exécution des travaux de construction de la caserne de pompiers numéro 1 et un emprunt de 19 405 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-5590)

CM-20241203-1190

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13153

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13153 modifiant le Règlement L-10654 concernant la conversion de logements locatifs en copropriété divise.

ADOPTÉ

(SD-2024-5359)

CM-20241203-1191

NOMINATION - DIRECTEUR FINANCES ET TRÉSORIER -
FINANCES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois

APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Rémi Dubois au poste de directeur finances et trésorier au Service des finances, avec une période de probation de 10 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-6262)

CM-20241203-1192

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2409

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2409, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des contrats à exécution sur demande pour des services professionnels dans les domaines des technologies de l'information, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Levio Conseils inc.
lot 3
4 599 000 \$;

Conseillers en gestion et informatique CGI inc.
lot 4
8 623 125 \$.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché et Paolo Galati se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-5435)

CM-20241203-1193

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-30335

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de la fourniture de pièces, le service d'entretien et de réparation des camions de marque Freightliner, prévus au contrat SP-30335, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 517 387,50 \$ à Globocam (Anjou) inc., et dont le détail apparaît au rapport du



Service des travaux publics daté du 7 octobre 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-5537)

CM-20241203-1194

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30015

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à Tetra Tech QI inc., au montant de 46 863,81 \$, dans le cadre du contrat OS-SP-30015 relatif aux services professionnels d'ingénieurs-conseils concernant la préparation d'études hydrauliques et hydrologiques et pour une étude de plan directeur d'égouts, de conformité, de gestion et de réduction des débordements du secteur tributaire à la station d'épuration Fabreville;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30015, lot 2, entente-cadre.

ADOPTÉ

(SD-2024-5555)

CM-20241203-1195

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-507

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation de projets multidisciplinaires d'envergure et de divers projets d'infrastructures municipales, afin de réaliser une étude de bilan hydrique pour le milieu humide MHI 169 situé à l'est du parc Capitaine-Molly-Kool ainsi que de modifier les plans et devis du projet d'urbanisation et de prolongement des services municipaux sur la rue Cousteau, des honoraires supplémentaires à FNX-Innov inc. au montant de 87 093,56 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat



DOS-507, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2024-5578)

CM-20241203-1196

NOMINATIONS - MEMBRES INDÉPENDANTS - COMITÉ
CONSULTATIF SUR LES RELATIONS INTERCULTURELLES
DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Laura Noyer et M. Stéphane Ehouman pour agir à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;

d'inscrire M. Gervais Chendjou à la liste de réserve dudit comité afin de combler toute vacance qui pourrait survenir au cours des 2 prochaines années.

ADOPTÉ

(SD-2024-5771)

CM-20241203-1197

RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de renouveler la nomination de Mme Wassila Djaziri à titre de membre indépendante au sein du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-5868)

À 20 h 59, la séance est suspendue.

À 21 h 15, Mme Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance.



Les conseillers Aglaia Revelakis et Paolo Galati sont absents.

CM-20241203-1198

OCTROI - CONTRAT DOS-2797

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2797, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de licences Microsoft Entreprise Agreement, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Microsoft Canada inc.
8 799 772,45 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville l'entente de services.

ADOPTÉ

(SD-2024-5926)

À 21 h 16, les conseillers Aglaia Revelakis et Paolo Galati reprennent leur siège.

CM-20241203-1199

ADOPTION - CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL - ANNÉE 2025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025, tel qu'apparaissant ci-dessous:

janvier: 14 janvier à 18 h 30;
février: 4 février à 18 h 30;
mars: 11 mars à 18 h 30;
avril: 1er avril à 18 h 30;
mai: 6 mai à 18 h 30;
juin: 3 juin à 18 h 30;



juillet: 8 juillet à 18 h 30;
août: 12 août à 18 h 30;
septembre: 9 septembre à 18 h 30;
octobre: 1er octobre à 18 h 30;
novembre: 25 novembre à 18 h 30;
décembre: 9 décembre à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2024-5236)

CM-20241203-1200

ADOPTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-85 - SOCIÉTÉ DE
TRANSPORT DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le Règlement d'emprunt E-85 décrétant une dépense de 3 019 000 \$ et un emprunt de 1 811 000 \$ pour le remplacement des batteries des autobus hybrides 2025 à 2026, adopté par le conseil d'administration de la Société de transport de Laval (STL).

ADOPTÉ

(SD-2024-5777)

CM-20241203-1201

CESSION DE CONTRAT - CONTRAT SP-30003

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la cession du contrat SP-30003 par Solutions Supérieures S.E.C. à Superior SANY Solutions, une division d'Imperial Dade Canada inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjugé.

ADOPTÉ

(SD-2024-4134)

CM-20241203-1202

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30189



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 21 523,32 \$ requis pour défrayer le coût des services d'ingénieurs-conseils de FNX-Innov inc. pour le soutien technique en ingénierie en lien avec les travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de bordures, de trottoirs et de pavage dans les rues Monty, Lambert, Romain, Mirelle, Stella et le boulevard Lévesque Est.

ADOPTÉ

(SD-2024-5707)

CM-20241203-1203

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-436

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piche
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires de 30 348,23 \$ pour la contingence du contrat DOS-436 relatif aux travaux de mise aux normes des réservoirs d'essence du garage du secteur 1A.

ADOPTÉ

(SD-2024-5650)

CM-20241203-1204

APPROBATION - TARIFICATION 2025 - PORT DE PLAISANCE
LAVAL-SUR-LE-LAC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la tarification 2025 du Port de Plaisance Laval-sur-le-Lac, dans le cadre du contrat DOS-2392 octroyé à Marina Bo-Bi-No Sport inc.



ADOPTÉ

(SD-2024-5464)

CM-20241203-1205

RENOUVELLEMENT - DÉSIGNATION - COMITÉ DE
RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE
LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

de renouveler la désignation de Mme Sophie Cournoyer pour agir à titre de membre indépendante désignée par la Ville au sein du Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 3 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-5838)

CM-20241203-1206

NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE
RETRAITE DES POLICIERS DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Jean-François Rousselle, directeur adjoint au Service de police, à titre de membre du comité de retraite du Régime de retraite des policiers de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de Mme Manon Ouellet.

ADOPTÉ

(SD-2024-5821)

CM-20241203-1207

NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE
RETRAITE DES EMPLOYÉS DE BUREAU DE LA VILLE DE
LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier



APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de nommer, à compter du 1er janvier 2025, Mme Dominique Boily, responsable en bibliothèques au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, à titre de membre du comité de retraite du Régime de retraite des employés de bureau de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de M. Jean-François Gravel.

ADOPTÉ

(SD-2024-5822)

CM-20241203-1208

NOMINATIONS - CONSEIL DES LAVALLOISES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mmes Yvonne Sesonga et Mouni Alili pour agir à titre de membres indépendantes au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-5975)

CM-20241203-1209

RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ
CONSULTATIF FONDS PLACE-DU-SOUVENIR

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de renouveler la nomination de M. Yves Blanchard à titre de membre indépendant au sein du Comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir, et ce, à compter du 10 janvier 2025, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-5976)

CM-20241203-1210

NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF EN
ENVIRONNEMENT



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

de nommer MM. Jean-Pierre Beaupré et Moussa Seck pour agir à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif en environnement, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-5979)

CM-20241203-1211

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2551

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2551, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le contrat de service d'un entrepreneur général et spécialisé en systèmes CVCA pour divers travaux sur demande, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Ventilabec inc.
398 931,64 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5550)

CM-20241203-1212

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2418

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2418, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels sur demande d'une firme de laboratoire en sol pour le contrôle qualitatif lors des travaux d'entrées de service, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel



d'offres:

Groupe ABS inc.
317 388,49 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5579)

CM-20241203-1213

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2639

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2639, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de déneigement et de déglçage des stationnements municipaux, d'accès aux bâtiments et de divers sentiers, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

G. Lavoie et fils inc.
item 1: 46 564,88 \$
item 2: 198 331,88 \$;

Transport Danny Montreuil inc.
item 3: 95 544,23 \$
item 13: 113 135,40 \$
item 22: 517 387,50 \$;

9115-7883 Québec inc., faslrs Sig-Nature
item 4: 210 059,33 \$
item 5: 169 365,07 \$
item 9: 41 046,08 \$
item 10: 16 563,30 \$
item 11: 23 323,83 \$
item 12: 98 379,51 \$
item 14: 162 080,26 \$
item 15: 113 825,25 \$
item 17: 389 420,33 \$
item 18: 137 625,08 \$
item 20: 233 928,14 \$
item 21: 128 139,64 \$;

Embellissements Roli-Vert inc.
item 6: 13 618,79 \$
item 7: 33 975,11 \$
item 8: 92 971,08 \$
item 19: 15 504,38 \$;

Les Serres Sylvain Cléroux inc.
item 16: 27 594 \$.



ADOPTÉ

(SD-2024-5825)

CM-20241203-1214

RÉSOLUTIONS ABROGÉES - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU
PROJET DE RÈGLEMENT L-13042

ATTENDU QUE, par ses résolutions CM-20230912-874 et CM-20230912-888, le conseil municipal prenait acte du projet de Règlement numéro L-13042 concernant certaines occupations temporaires de la voie de circulation et donnait un avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil, ce règlement sera présenté pour lecture et adoption;

ATTENDU QU'un nouveau projet de règlement visant le même sujet, soit le Règlement numéro L-13087, a été adopté;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'abroger les résolutions CM-20230912-874 et CM-20230912-888.

ADOPTÉ

(SD-2024-3927)

CM-20241203-1215

APPROBATION - AVENANT À L'ENTENTE - COUREURS DE
BOISÉS DE VIMONT-AUTEUIL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'avenant à l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et les Coureurs de boisés de Vimont-Auteuil, visant à augmenter la contrepartie de la Ville d'un montant de 5 173,88 \$ par année pour toute la durée de l'entente, et ce, aux conditions mentionnées dans l'avenant;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins



des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5509)

CM-20241203-1216

RENOUVELLEMENT - MANDATS - OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

de renouveler les mandats de Mme Flavia-Alexandra Novac, conseillère municipale, à titre de présidente et de M. Nicholas Borne, conseiller municipal et membre du comité exécutif, à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Laval, et ce, jusqu'à l'élection municipale 2025.

ADOPTÉ

(SD-2024-6104)

CM-20241203-1217

RENOUVELLEMENT - MANDATS - LA CITÉ DE LA CULTURE
ET DU SPORT DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

de renouveler le mandat de MM. Ray Khalil, conseiller municipal et vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne, conseiller municipal et membre du comité exécutif, à titre de membres du conseil d'administration de La Cité de la culture et du sport de Laval, à compter du 3 décembre 2024, et ce, jusqu'à l'élection municipale 2025.

ADOPTÉ

(SD-2024-6105)

CM-20241203-1218

RENOUVELLEMENT - MANDAT - COMITÉ DE RETRAITE DU
RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE
LAVAL



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle

APPUYÉ PAR : Stéphane Boyer

et résolu à l'unanimité:

de renouveler le mandat de Mme Louise Lortie, conseillère municipale, à titre de présidente du Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval, et ce, pour une durée qui n'excède pas la date de l'élection générale prévue en novembre 2025.

ADOPTÉ

(SD-2024-6106)

CM-20241203-1219

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT 1 220 952

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de 355 805 \$ de l'indemnité approuvée pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 220 952 du cadastre du Québec, situé à l'est du boulevard Curé-Labelle, nécessaire au prolongement vers l'ouest de l'avenue Jean-Béraud, jusqu'au boulevard Curé-Labelle, ainsi qu'au redéveloppement et réaménagement géométrique de l'intersection du boulevard Curé-Labelle.

ADOPTÉ

(SD-2024-6046)

CM-20241203-1220

APPROBATION - ACCORD DE CONCILIATION - RICHARD YAACOUB ET 9295-8974 QUÉBEC INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'accord de conciliation à intervenir entre Ville de Laval, M. Richard Yaacoub et 9295-8974 Québec inc. au montant de 922 500 \$ concernant l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 220



952 du cadastre du Québec, nécessaire au prolongement vers l'ouest de l'avenue Jean-Béraud, jusqu'au boulevard Curé-Labelle, ainsi qu'au redéveloppement et réaménagement géométrique de l'intersection du boulevard Curé-Labelle;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de cet accord;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-6046)

CM-20241203-1221

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une dépense au montant de 355 805 \$, dont un montant de 103 525 \$ pris à même le Règlement L-12575 et un montant de 252 280 \$ pris à même les sommes disponibles au Règlement L-12478-F, requis pour défrayer l'indemnité définitive d'expropriation suivant l'accord de conciliation pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 220 952 du cadastre du Québec, situé à l'est du boulevard Curé-Labelle, nécessaire au prolongement vers l'ouest de l'avenue Jean-Béraud, jusqu'au boulevard Curé-Labelle, ainsi qu'au redéveloppement et réaménagement géométrique de l'intersection du boulevard Curé-Labelle;

aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables.

ADOPTÉ

(SD-2024-6046)

CM-20241203-1222

**APPROBATION - ADDENDA NUMÉRO 1 À LA PROMESSE DE
VENTE - SOCIÉTÉ DE GESTION GÉNÉRATION INC.**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:



d'approuver l'addenda numéro 1 à la promesse de vente à intervenir entre Ville de Laval et Société de gestion Génération inc. modifiant le prix de vente à 1 482 400 \$, concernant l'acquisition du lot 5 300 269 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de conservation (Bois d'Auteuil);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-6187)

CM-20241203-1223

NOMINATIONS - COMITÉ D'INVESTISSEMENT CONJOINT - FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT - FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Kevin Di Sabato pour agir à titre de membre indépendant provenant du milieu socioéconomique local au sein du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité Laval, et ce, à compter du 11 janvier 2025, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;

de désigner M. Robert Lefebvre, président et membre du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité Laval, à titre de «représentant désigné par la Ville de Laval», et ce, à compter du 11 janvier 2025, jusqu'à la fin de son mandat actuel se terminant le 6 février 2026.

ADOPTÉ

(SD-2024-6108)

CM-20241203-1224

AUTORISATION - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT - DÉPÔT À NEIGE SAINT-ELZÉAR

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:



d'autoriser Construction DJL inc. à effectuer des travaux d'aménagement du dépôt à neige situé en front du rang Saint-Elzéar, à l'ouest de la montée Saint-François, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant de 372 391,02 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5927)

CM-20241203-1225

OCTROI - CONTRAT DOS-2566

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2566, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de transformation du bois urbain, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Centre de valorisation du bois urbain
931 584,94 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4507)

CM-20241203-1226

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2456

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2456, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'un gestionnaire de programme de transformation TI, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Conseillers en gestion et informatique CGI inc.
1 087 445,05 \$.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 5 contre:



M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché et Paolo Galati se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-5490)

CM-20241203-1227

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2409

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2409, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour un contrat à exécution sur demande concernant des services professionnels dans le domaine des technologies de l'information, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et documents d'appel d'offres:

Conseillers en gestion et informatique CGI inc.
lot 5
7 473 375 \$;

lot 6
3 449 250 \$.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché et Paolo Galati se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-5620)



CM-20241203-1228

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2434

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2434, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de UPS, de barres d'alimentation et d'équipements audiovisuels, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Service Informatique D.L. inc.
lot 1
465 195,92 \$;

AVI-SPL Canada ltée
lot 2
740 270,62 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5747)

CM-20241203-1229

RÉSOLUTION AMENDÉE - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2480

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20241001-986, le conseil adjugeait le contrat DOS-2480 pour les services de transport de neige et de glace avec opérateur, années 2024-2027, pour une période de 3 ans, aux soumissionnaires énumérés à ladite résolution;

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20241105-1048, le conseil amendait la résolution CM-20241001-986 afin d'y ajouter un adjudicataire;

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajouter à nouveau des adjudicataires à la résolution d'adjudication;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'amender la résolution CM-20241001-986 concernant l'adjudication du contrat DOS-2480 pour les services de transport de neige et de



glace avec opérateurs 2024-2027, afin d'ajouter les soumissionnaires suivants:

Transport FLG inc.
Transport Jon Jon inc.
9492-0451 Québec inc. (Ion Manda)
Transport Herson inc.
9301-0197 Québec inc. (Location Fab)
Gestion Richard Maher inc.
Les Entreprises Éric Daoust inc.
9357-5850 Québec inc.
9450-2630 Québec inc. (Zouhair Boukhris)
Transport Connect inc.

ADOPTÉ

(SD-2024-5826)

CM-20241203-1230

RÉSILIATION DU CONTRAT DOS-1738

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de résilier, sans aucune demande de service, le contrat DOS-1738 adjugé à Aménagement Expert Dénégement, par la résolution CM-20231107-990, pour des services de transport de neige et de glace avec opérateur 2023-2026.

ADOPTÉ

(SD-2024-5827)

CM-20241203-1231

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-683

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-683 pour le service de location et de transport de conteneurs transrouliers, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 330 706,04 \$ à WM Québec inc. pour lot 1, et dont le détail apparaît au rapport du Service



de l'environnement et de l'écocitoyenneté daté du 23 octobre 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-5875)

CM-20241203-1232

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT EXE-0538

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat EXE-0538 pour des services d'entretien, de réparation, d'acquisition de pièces et d'inspection pour les appareillages de camions incendie de marque E-ONE, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 517 387,50 \$ à Techno Feu inc., et dont le détail apparaît au rapport du Service des travaux publics daté du 16 octobre 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-5913)

CM-20241203-1233

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2692

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2692, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de disposition de neiges usées, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Lafarge Canada inc.
2 207 520 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5959)



CM-20241203-1234

APPROBATION - ENTENTE - HYDRO-QUÉBEC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente de déplacement ou l'enfouissement d'une portion du réseau de distribution à intervenir entre Ville de Laval et Hydro-Québec, présentée sous le numéro DCL-22910061, et de s'engager à rembourser les coûts réels d'ingénierie, de travaux et d'administration même s'il y avait abandon de la demande, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant de 240 675,50 \$;

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 70 955,16 \$ requis pour défrayer le coût des travaux prévus à l'entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5745)

CM-20241203-1235

**CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-2029**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 263 566,57 \$ pour la contingence du contrat DOS-2029 relatif à des travaux de réhabilitation des passerelles piétonnes de l'autoroute Papineau (A-19).

ADOPTÉ

(SD-2024-5879)

CM-20241203-1236

**AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE
L'HABITATION**



ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du guide du programme Financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations abordables (FIERH);

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), dans le cadre du programme Financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations abordables (FIERH);

de s'engager à respecter toutes les modalités du guide du FIERH qui lui sont applicables ou qui sont applicables au projet de réaménagement du secteur nord de Val-Martin;

de s'engager, si une aide financière pour son projet est obtenue, à payer tous les coûts non admissibles au FIERH associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui n'est pas subventionnée et qui lui incombe ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien de l'infrastructure ou de l'aménagement subventionné.

ADOPTÉ

(SD-2024-6025)

CM-20241203-1237

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1973

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Martin Roy et Associés inc. à effectuer la préparation des plans et devis et les services durant la construction pour les travaux de mise à niveau de l'entrée électrique et des chaudières et équipements annexes (décarbonation) aux arénas Saint-François et Martin Saint-Louis, mesure 3, dans le cadre des ententes-cadres de services professionnels en ingénierie pour les projets de décarbonation, d'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques et pour divers projets de construction et de rénovation, au montant de 311 793,80 \$, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 243 747 \$;



la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 29 139,26 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 38 907,54 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2024-6063)

CM-20241203-1238

APPROBATION - AVENANT À L'ENTENTE DE SERVICES - PLACE DES AÎNÉS DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'avenant à l'entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et la Place des aînés de Laval visant à augmenter la contrepartie de la Ville d'un montant de 19 684,87 \$ pour l'année 2024, et ce, aux termes et conditions mentionnés à l'avenant;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-4175)

CM-20241203-1239

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - OFFICE DU TOURISME DE LAVAL INC. ET REGROUPEMENT DU SPORT À LAVAL A.R.S.E.L./C.S.L.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne



APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière au montant total de 250 000 \$ à intervenir entre la Ville de Laval, l'Office du tourisme de Laval inc. et le Regroupement du sport à Laval, A.R.S.E.L./C.S.L., par laquelle la Ville s'engage à verser une contribution de 200 000 \$ pour la réalisation du programme de soutien aux événements sportifs pour l'année 2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-6084)

CM-20241203-1240

APPROBATION - PRÊT À USAGE - ASSOCIATION DES
RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et l'Association des résidents de Champfleury par lequel la Ville prête à l'organisme à titre gratuit l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 099 411 du cadastre du Québec, pour les années 2024, 2025 et 2026;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit prêt à usage.

ADOPTÉ

(SD-2024-5863)

CM-20241203-1241

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICE - ASSOCIATION DES
RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac



et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente de service à intervenir entre la Ville de Laval et l'Association des résidents de Champfleury au montant de 407 607,90 \$, pour les années 2024, 2025 et 2026;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2024-5863)

CM-20241203-1242

APPROBATION - 1ER AVENANT À LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le 1er avenant à la convention d'aide financière à intervenir entre la ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Laval accordant un délai supplémentaire de 24 mois pour finaliser l'ensemble des actions prévues à la convention, dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, pour le terme 2022-2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5940)

CM-20241203-1243

SUBVENTION - CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL - CAMPAGNE 2024

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer une subvention au montant de 209 104 \$ à Centraide du



Grand Montréal pour la campagne 2024 des employés et des retraités de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-6048)

CM-20241203-1244

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT P.6 464 998

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'accepter l'offre des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception province Marie-Reine-du-Monde, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 7 580 000 \$ une partie du lot 6 464 998 (lot projeté 6 571 830) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 24 428,7 mètres carrés, avec bâtiments dessus érigés situés aux 100-120, place Juge-Desnoyers, le tout selon les termes et conditions mentionnés à la promesse de vente, nécessaire à des fins de logement social et abordable ainsi qu'à des fins communautaires;

d'autoriser Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-6094)

CM-20241203-1245

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense au montant de 7 580 000 \$, dont un montant de 5 850 000 \$, pris à même le surplus affecté pour le logement social, et un montant de 1 730 000 \$, pris à même les sommes disponibles au Règlement L-12181-F, requis pour défrayer



l'acquisition d'une partie du lot 6 464 998 (lot projeté 6 571 830) du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de logement social et abordable ainsi qu'à des fins communautaires;

d'approuver une dépense jusqu'à concurrence d'un montant de 381 350 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour assurer le paiement des intérêts au taux de 3,75 %, pour une période maximale de 16 mois, tel que prévu à la promesse de vente;

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer la préparation de l'acte notarié;

aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables.

ADOPTÉ

(SD-2024-6094)

CM-20241203-1246

**RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

de renouveler la nomination de M. Omar Waedh à titre de membre indépendant au sein du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-5646)

CM-20241203-1247

**AUTORISATION - DÉROGATION - POLITIQUE DE GESTION
DE LA DETTE À LONG TERME**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu:

d'autoriser une dérogation à la Politique de gestion de la dette à long terme relativement aux affectations aux paiements comptant des immobilisations et aux réserves financières et fonds réservés prévus au budget de fonctionnement 2025 qui couvre moins de 50 % des dépenses récurrentes des programmes à l'ensemble des citoyens prévues au programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025.



Un débat s'engage.

Le conseiller Achille Cifelli demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 12 en faveur et de 7 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-6281)

CM-20241203-1248

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2517

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché

APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2517, à AECOM Consultants inc. au montant total de 6 626 239,20 \$, pour les services professionnels pour l'étude d'impact sur l'environnement, l'avant-projet définitif, les plans et devis et la surveillance bureau pendant la construction du projet de stabilisation du talus des berges et de réaménagement du boulevard des Mille-Îles, pour une période de 7 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «étude d'impact sur l'environnement», au montant de 892 091,03 \$;

la phase B «études, services professionnels», comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 4 715 009,78 \$;

la phase C «surveillance bureau durant les travaux», soutien technique durant les travaux, au montant de 1 019 138,40 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «étude d'impact sur l'environnement» et à la phase B «études, services professionnels», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été



remis à ce service;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2517.

ADOPTÉ

(SD-2024-6064)

CM-20241203-1249

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2683

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2683, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de préparation et d'entretien des patinoires extérieures, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

9070-2887 Québec inc. (R.J.M. Entretien)
lot 1, secteur 1
1 055 196,49 \$;

lot 2, secteur 2
896 416,48 \$;

Fontaine Paysagiste inc.
lot 3A, secteur 3A
423 736,91 \$;

Labelle et Frères inc.
lot 4, secteur 4
773 371,86 \$;

Joseph Labelle Paysagiste inc.
lot 5, secteur 5
1 183 855 \$;

AR Excavation inc.
lot 6, secteur 6
849 112,36 \$;

de rejeter toutes les soumissions reçues pour le lot 3B dudit contrat et d'annuler l'appel d'offres pour ce lot.

ADOPTÉ

(SD-2024-6162)



CM-20241203-1250

DÉPÔT ET REFUS - PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACE
- CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de prendre acte que la version finale de la planification des besoins d'espace du Centre de services scolaire de Laval 2025-2035 n'a pas été modifiée en fonction des commentaires formulés par la Ville de Laval et de la refuser;

d'enjoindre le Centre de services scolaire (CSS) de Laval à modifier la planification des besoins d'espace en fonction des commentaires de la Ville de Laval, dont l'ajustement des superficies demandées pour les terrains d'école.

ADOPTÉ

(SD-2024-5882)

CM-20241203-1251

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13150

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13150 décrétant l'exécution de travaux de rénovation majeure de la bibliothèque Alain-Grandbois et un emprunt de 13 180 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5962)

CM-20241203-1252

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-15

de prendre acte du projet de Règlement numéro CDU-1-15 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'augmenter le montant de certains tarifs pour l'année 2025.

(SD-2024-5746)

CM-20241203-1253

DÉPÔT - EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC - DÉCLARATIONS
ÉCRITES DES MEMBRES DU CONSEIL

de prendre acte de l'extrait du registre public déposé par la greffière, conformément à l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, lequel ne contient aucune déclaration écrite de



membre du conseil pour l'année 2024, concernant la réception et l'acceptation d'une marque d'hospitalité, de courtoisie ou de protocole dont la valeur totale excède 100 \$.

(SD-2024-5815)

CM-20241203-1254

CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-12823

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 21, 22, 23, 24 et 25 octobre 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-12823 préparé par le Service du greffe le 29 octobre 2024.

(SD-2024-5227)

CM-20241203-1255

CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13147

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 21, 22, 23, 24 et 25 octobre 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13147 préparé par le Service du greffe le 29 octobre 2024.

(SD-2024-5228)

CM-20241203-1256

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois d'octobre 2024 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2024, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2024-5487)

CM-20241203-1257

LISTE DES CONTRATS - OCTOBRE 2024

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois d'octobre 2024, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 22 novembre 2024, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2024-6219)



CM-20241203-1258

RÉSILIATION UNILATÉRALE - ENTENTE FINALE - CENTRE
INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

de prendre acte de la résiliation unilatérale de l'entente finale au montant de 4 585 353,81 \$ intervenue entre la Ville de Laval et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS) concernant le projet de rénovation et d'agrandissement de la piscine intérieure du Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, situé au 310, boulevard Cartier Ouest.

(SD-2024-5477)

CM-20241203-1259

PROLONGATION DE LA SÉANCE

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968;

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

CM-20241203-1260

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13150

La conseillère Flavia Alexandra Novac donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13150 décrétant l'exécution de travaux de rénovation majeure de la bibliothèque Alain-Grandbois et un emprunt de 13 180 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5962)

CM-20241203-1261

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CDU-1-15

La conseillère Christine Poirier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro CDU-1-15 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'augmenter le montant de certains tarifs pour



l'année 2025.

(SD-2024-5746)

CM-20241203-1262

**AVIS DE PROPOSITION - MISE À JOUR - RÈGLEMENT SUR
LE BRUIT ET LES NUISANCES**

Le conseiller Paolo Galati dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour proposer une mise à jour du règlement sur le bruit et les nuisances.

CM-20241203-1263

**AVIS DE PROPOSITION - AUGMENTATION DES
OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Le conseiller Claude Larochelle dépose un avis de proposition afin d'augmenter de 50 % le nombre d'agents affectés à l'escouade de sécurité routière et que le nombre d'opérations de sécurité routière soit augmenté conséquemment.

CM-20241203-1264

**PROPOSITION ACCEPTÉE - ADHÉSION - CHARTRE
MUNICIPALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval est une municipalité amie des enfants (MAE) depuis 2014;

CONSIDÉRANT QUE MAE est une accréditation accordée aux municipalités qui démontrent leur engagement à intégrer les besoins et les droits des enfants dans leurs décisions;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval met en place de nombreuses initiatives visant le bien-être des enfants, tels que le Fonds Place-du-Souvenir, le développement d'infrastructures inclusives et l'organisation d'une marche solidaire pour les droits des enfants;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville, la Fédération québécoise des municipalités et Espace MUNI ont élaboré une Charte municipale pour la protection de l'enfant;

CONSIDÉRANT QUE la Charte a été créée dans le but d'amener les municipalités à poser des gestes qui favorisent la protection des enfants en plus de contribuer à faire cesser les événements tragiques dus à la négligence et à la maltraitance;

CONSIDÉRANT QUE la Charte est complémentaire aux principes de l'accréditation MAE;

CONSIDÉRANT QU'adopter la Charte renforcerait l'appui et



l'engagement de la Ville envers la jeunesse;

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

que le comité exécutif mandate la Direction générale d'adhérer à la Charte municipale pour la protection de l'enfant.

ADOPTÉ

(SD-2024-5920)

CM-20241203-1265

PROPOSITION AMENDÉE ACCEPTÉE - MODIFICATION -
RÈGLEMENT L-11870

ATTENDU QUE le Règlement L-11870 exige que les eaux souterraines soient envoyées vers la conduite principale pluviale de la rue par l'intermédiaire d'un branchement, sans installation de conduite de dérivation;

ATTENDU QUE le réseau d'égouts de la ville est à plusieurs endroits saturé et que nous cherchons à diminuer la pression sur le réseau d'égouts de la ville;

ATTENDU QU'au même titre que le débranchement des gouttières, nous devrions favoriser l'utilisation des surfaces perméables pour l'évacuation des eaux pluviales et de ruissellement;

ATTENDU QU'une démarche a été entreprise pour encourager la redirection des gouttières vers les surfaces perméables;

ATTENDU QUE lorsqu'une fosse de retenue ne recevant que des eaux pluviales et de ruissellement est située sous le niveau de la rue adjacente, elle doit être munie d'un système de relevage de type submersible (sump pompe);

ATTENDU QUE d'autres municipalités, telles que Montréal, appliquent ce type de solution pour diminuer la pression sur le réseau d'égout et utiliser les sols perméables pour maximiser l'évacuation de l'eau;

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour modifier le Règlement L-11870 pour que les nouveaux bâtiments et les bâtiments où sont effectués des travaux de transformation de la plomberie pour installer une pompe submersible dirigeant les eaux évacuées vers un sol perméable au-dessus du niveau de la rue adjacente sans causer de danger pour la sécurité publique et sans être déversées sur une propriété voisine.



Le conseiller Ray Khalil propose un amendement afin que la proposition se lise comme suit:

«que le comité exécutif mandate la Direction générale afin d'étudier l'obligation pour que les nouveaux bâtiments et les bâtiments où sont effectués des travaux de transformation de la plomberie pour installer une pompe submersible dirigeant les eaux évacuées vers un sol perméable au-dessus du niveau de la rue adjacente sans causer de danger pour la sécurité publique et sans être déversées sur une propriété voisine, dans le cadre de la révision du Règlement L-11870».

La conseillère Christine Poirier appuie la proposition d'amendement.

Le conseiller Achille Cifelli accepte l'amendement.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2024-5921)

À la demande des conseillers Claude Larochelle et Achille Cifelli, les discussions sur le point 15.3 de l'ordre du jour sont reportées à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Louise Lortie

Suivi de sa proposition pour le projet «Jouer dans la rue»

Claude Larochelle

Suivi sur plusieurs propositions adoptées par le conseil



À 23 h 26, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil et conseillère

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière